

BAROMÈTRE DE L'EMPLOI

pour la branche des services de l'automobile



n°2

OCTOBRE
2015

L'EMPLOI ESTIMÉ DANS LE SECTEUR « COMMERCE ET RÉPARATION AUTOMOBILE » AU 2^{ÈME} TRIMESTRE 2015

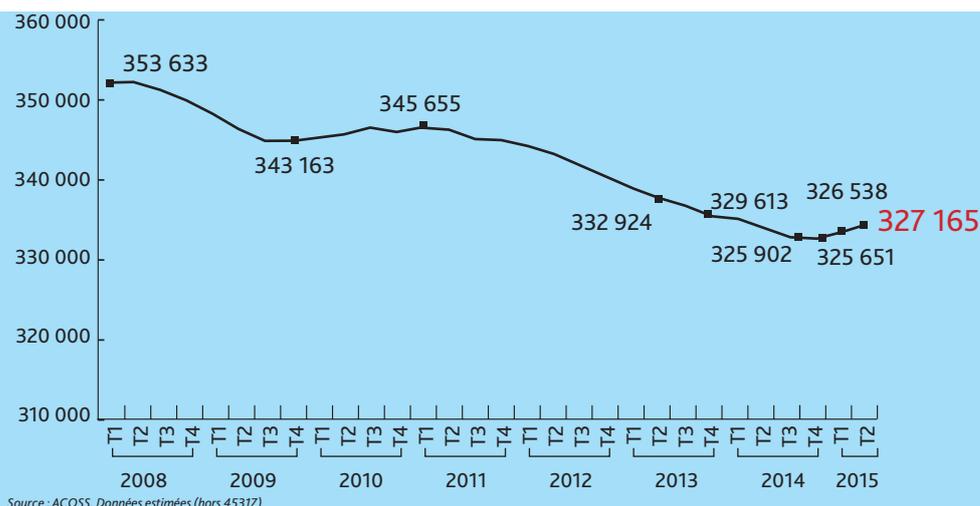
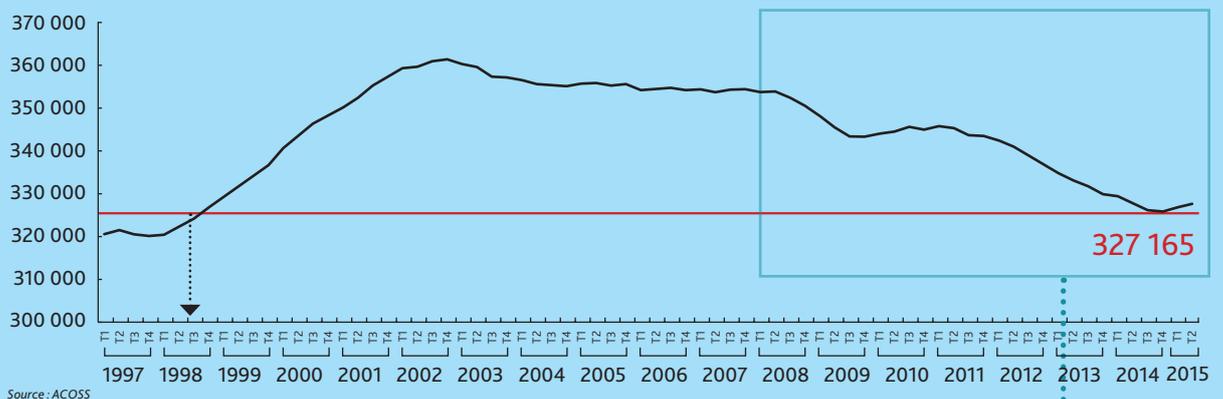
RAPPEL MÉTHODOLOGIQUE DU CHAMP D'OBSERVATION :

Définition du secteur « Commerce et de la Réparation Automobile » :

- 45.11Z Commerce de voitures
- 45.19Z Commerce de véhicules industriels et d'utilitaires
- 45.20A Réparation de voitures
- 45.20B Réparation de véhicules industriels et d'utilitaires
- 45.32Z Commerce de détail d'équipements automobiles
- 45.40Z Commerce et réparation de motocycles

Ces données sont estimées à partir des données ACOSS du secteur 45. Elles permettent d'évaluer les évolutions de l'emploi trimestre par trimestre. (<http://www.acoss.fr/home/observatoire-economique.html>)

SECTEUR "COMMERCE ET RÉPARATION AUTOMOBILE"



Au 30 juin 2015, 327 165 salariés (données estimées) travaillaient dans le secteur « Commerce et réparation d'automobiles, de motocycles et de poids lourds ».

En comparaison, ce sont environ 400 salariés de moins qu'au 30 juin 2014, mais près de 630 salariés de plus qu'au 31 mars 2015.

L'emploi dans le secteur du « Commerce et de la Réparation Automobile », progresse jusqu'au dernier trimestre 2002, où l'on enregistre 360 000 emplois. A partir du premier trimestre 2003, on observe une diminution progressive de l'emploi, jusqu'à 350 000 salariés au troisième trimestre 2008.

S'en suit une forte chute de l'emploi pendant environ une année où le secteur perd 10 000 salariés.

A partir du dernier trimestre 2009, la situation se stabilise avant de connaître une nouvelle accélération de la baisse du nombre de salariés à partir du 1^{er} trimestre 2012 avec 14 000 salariés en moins en 2 ans.

Au regard de la courbe ci-dessus, le secteur du « Commerce et de la Réparation Automobile » comptabilise 327 165 salariés au deuxième trimestre 2015 soit environ le nombre de salariés qui avait été enregistré par l'ACOSS en fin d'année 1998.



Prochain Baromètre : information sur le 3^{ème} trimestre 2015 pour le secteur « Commerce et Réparation Automobile ».

Organisations patronales

- CNPA : Conseil National des Professions de l'Automobile
- FFC : Fédération Française de la Carrosserie
- FNAA : Fédération Nationale de l'Artisanat Automobile
- FNCRM : Fédération Nationale du Commerce et de la Réparation du Cycle et du Motocycle
- GNESA : Groupement National des Entreprises Spécialisées de l'Automobile
- Les Professionnels du Pneu
- SNCTA : Syndicat National du Contrôle Technique Automobile
- UNIDEC : Union Nationale Intersyndicale Des Enseignants de la Conduite

Organisations salariales

- Fédération de la Métallurgie CFE – CGC (Confédération Française de l'Encadrement – Confédération Générale des Cadres)
- Fédération Nationale CFTC des Syndicats de la Métallurgie et Parties Similaires (Confédération Française des Travailleurs Chrétiens)
- FGMM – CFTD (Fédération Générale des Mines et de la Métallurgie – Confédération Française Démocratique du Travail)
- FO Métaux (Fédération Confédérée Force Ouvrière de la Métallurgie)
- FTM CGT (Fédération des Travailleurs de la Métallurgie – Confédération Générale des Travailleurs)